

**PRÉAVIS AU CONSEIL COMMUNAL  
N° 10-2021**

**SÉANCE DU 23 JUIN 2021**

**Crédits supplémentaires au budget communal de  
l'exercice 2021, 1<sup>ère</sup> série  
Crédit demandé : CHF 147'300.00**

---

**Responsabilité(s) du dossier :**

- Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles  
M. G. Reichen, Syndic

## TABLE DES MATIÈRES

1. Objet du préavis .....	3
2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires .....	3
3. Crédits supplémentaires demandés en 1 <sup>ère</sup> série.....	3
3.1. Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel.....	3
3.1.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel .	4
3.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles .....	4
3.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles .....	5
4. Récapitulation des crédits supplémentaires au budget 2021, 1 <sup>ère</sup> série .....	5
5. Incidences sur le budget 2021 .....	6
6. Communication .....	6
7. Conclusions.....	7

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

## 1. Objet du préavis

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, du règlement communal du Conseil communal et des directives de la Municipalité, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation une 1<sup>ère</sup> série de crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2021.

Le présent préavis s'inscrit dans le cadre des procédures de régularisation des dépassements budgétaires.

Montant net de mandé : CHF 147'300.00.

## 2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires

Les principes de régularisation des dépassements budgétaires sont les suivants :

Dépôts de préavis au Conseil communal sollicitant une série de crédits supplémentaires au budget. En principe, ces préavis sont déposés en mai et en novembre. Les crédits supplémentaires sont répartis en 3 catégories :

- les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles que la Municipalité a dû engager avant la séance du Conseil communal ;
- les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle sur lesquels ni la Municipalité, ni le Conseil communal n'ont de possibilité d'intervention (transports publics, facture sociale, péréquation directe horizontale, ...)
- les crédits supplémentaires concernant les dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil communal avant d'être engagées par la Municipalité.

## 3. Crédits supplémentaires demandés en 1<sup>ère</sup> série

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous soumettons ci-après les crédits supplémentaires au budget 2021, 1<sup>ère</sup> série :

### 3.1. Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel

Afin de respecter la confidentialité des données relatives aux éléments ayant un lien avec les salaires du personnel communal, la Municipalité a décidé de présenter les crédits supplémentaires relatifs aux charges de personnel sous une seule et unique rubrique :

#### Dépenses urgentes et imprévisibles

**Secrétariat de la Municipalité** : Remplacement d'une collaboratrice suite à une maladie de longue durée. Compensation partielle par la perte de gains.

**Service social communal** : Remplacement d'une collaboratrice suite à une maladie de longue durée. Compensation partielle par la perte de gains.

### **3.1.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel**

Total crédits supplémentaires relatifs aux charges de personnel	CHF	50'000.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	-30'000.00
<b>Crédits suppl. (montant net) - Charges de personnel</b>	<b>CHF</b>	<b>20'000.00</b>

### **3.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles**

#### **431 – Voirie**

Compte : 3135.00 Achats de matières premières brutes et travaillées  
 Budget : CHF 21'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 13'000.00

Plusieurs épisodes hivernaux particulièrement intenses ont eu lieu en début d'année 2021, si bien qu'une quantité importante de sel a été nécessaire pour assurer le service hivernal.

A l'heure actuelle, le compte correspondant présente un dépassement d'environ CHF 9'000.00. Une marge de CHF 4'000.00 est également demandée afin de permettre des achats de sel pour les premiers mois de l'hiver prochain.

Selon les conditions hivernales de fin 2021, il n'est toutefois pas certain que ces montants seront totalement dépensés, ni qu'ils soient suffisants.

#### **512 – Bâtiments scolaires**

Compte : 3141 Entretien des bâtiments et monuments  
 Budget : CHF 544'900.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 96'300.00

Audit des installations sanitaires des collèges de Loth (CHF 4'500.00), de Mallieu (CHF 4'500.00) et d'Arnold Reymond (CHF 12'300.00).

Réparation urgente de la conduite de chauffage à distance entre les locaux de la PCi et du SDIS et du Collège Arnold Reymond. Nettoyage et ébouage de l'installation (CHF 75'000.00).

#### **823 – Réseau électrique**

Compte : 3155 Entretien des véhicules à moteur  
 Budget : CHF 2'600.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 18'000.00

La nacelle du service de l'électricité est un véhicule utilisé quotidiennement pour l'entretien de l'éclairage public. En début d'année, elle a subi une importante panne qui a nécessité de lourds travaux de réparation.

Du fait de l'importance de ce véhicule et des frais qui auraient découlé de son immobilisation prolongée, il a été nécessaire d'entreprendre immédiatement les travaux de réparation.

Des montants supplémentaires sont ainsi nécessaires pour financer les réparations et permettre l'entretien du parc de véhicules pour le reste de l'année 2021.

### **3.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles**

Globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	127'300.00
Diminution des revenus	CHF	0.00
<hr/>		
<b>Crédits suppl. (montant net) - Dépenses urgentes et imprévisibles</b>	<b>CHF</b>	<b>127'300.00</b>

### **4. Récapitulation des crédits supplémentaires au budget 2021, 1<sup>ère</sup> série**

En résumé, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à la 1<sup>ère</sup> série de l'année 2021 se présentent de la manière suivante :

Crédits supplémentaires - Charges de personnel	CHF	50'000.00
Crédits supplémentaires - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	127'300.00
Crédits supplémentaires - Dépenses liées à une base légale, réglementaire et contractuelle	CHF	0.00
Crédits supplémentaires - Dépenses non engagées	CHF	0.00
<hr/>		
<b>Total des crédits supplémentaires demandés (montant brut)</b>	<b>CHF</b>	<b>177'300.00</b>
Compensation par diminution de charges	CHF	0.00
Compensation par augmentation des revenus	CHF	-30'000.00
Diminution des revenus	CHF	0.00
<hr/>		
<b>Total des crédits supplémentaires demandés (montant net)</b>	<b>CHF</b>	<b>147'300.00</b>

Les demandes de crédits supplémentaires mentionnées dans le présent préavis, peuvent être résumées de la manière suivante :

Description des crédits supplémentaires	Chapitre	Rubrique budgétaire	Montant au budget (en CHF)	Crédits supplémentaires demandés		
				Augm. de charges (en CHF)	Augm. de revenus (en CHF)	Diminution de charges (en CHF)
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel</u>						
<i>Total des charges relatives au personnel</i>				50'000	30'000	0
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles</u>						
Acquisition de sel pour déneigement	431	3135.00	21'000	13'000	0	0
Audit inst. sanit. + réparation conduite collèges	512	3141	544'900	96'300	0	0
Réparation nacelle suite importante panne	823	3155	2'600	18'000	0	0
<i>Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles</i>				127'300	0	0
<b>Total des crédits supplémentaires au budget 2020 - 1ère série</b>				177'300	30'000	0

## 5. Incidences sur le budget 2021

	<u>Charges</u> (en CHF)	<u>Revenus</u> (en CHF)	<u>Résultat</u> (en CHF)
Budget 2021 voté par le Conseil communal	173'033'700.00	156'312'200.00	-16'721'500.00
Crédits supplémentaires 1 <sup>ère</sup> série 2021	177'300.00	30'000.00	-147'300.00
<b>Totaux</b>	<b>173'211'000.00</b>	<b>156'342'200.00</b>	<b>-16'868'800.00</b>

## 6. Communication

Ce projet ne nécessite pas d'actions particulières de communication.

## 7. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 10-2021 du 31 mars 2021,  
vu le rapport de la Commission des finances,

### décide

1. d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2021, 1<sup>ère</sup> série, tels que présentés dans le présent préavis, pour un montant total net de CHF 147'300.00.

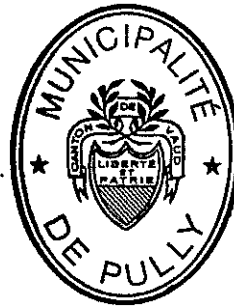
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 31 mars 2021.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner